

## Réunion avec le DASEN - mardi 15 janvier 2013

Étaient représentés : le SNUipp-FSU, LE SE-UNSA, le SGEN-CFDT et FO.

Cette réunion est une consultation informelle et non un groupe de travail. Elle a pour objectif de recueillir les attentes, les questions et les propositions des représentants des personnels sur la question des rythmes et dans une seconde partie d'apporter des éléments d'information relatifs à la carte scolaire.

### Les Rythmes scolaires : le DASEN annonce trois temps pour la réforme

Le DASEN a déjà eu des contacts avec les élus. Il entreprend une série de consultations des différents acteurs de ce dossier.

Dans une première phase, deuxième quinzaine de janvier, le DASEN rencontrera les élus municipaux, le Conseil Général et les sous-préfets. Le 22 janvier, il réunira un Conseil Consultatif qui fonctionnera comme un groupe de travail sur la question des rythmes. Ce conseil ne se substituera pas au CDEN. Le SNUipp-FSU réitère sa demande de tenue d'un CDEN exceptionnel, le DASEN relayera cette demande auprès du Recteur dès demain car la décision se prendra au niveau académique. A l'issue de cette première vague de consultations, le DASEN publiera une circulaire départementale sur les rythmes qui comprendra très certainement des recommandations et des orientations afin d'assurer une meilleure cohérence de la gestion du personnel enseignant et des transports notamment. Les maires feront ensuite connaître leur décision de mettre en place la réforme des rythmes en 2013 ou en 2014.

Lors de la deuxième phase de préparation de la réforme des rythmes, les écoles appliquant la réforme en 2013 devront présenter un projet d'aménagement de la semaine de classe. Les conseils d'école seront consultés et les IEN rencontreront les maires. Si un conseil d'école et un maire ne trouvent pas de position commune sur l'aménagement du temps scolaire, l'IEN assurera une médiation afin de permettre l'émergence d'un schéma partagé entre tous les acteurs locaux. Les IEN apporteront aussi leur expertise auprès des maires pour les aider dans la rédaction des PEL en concertation avec les enseignants.

Le SNUipp-FSU demande, que les enseignants aient du temps de concertation dégagé, par exemple avec une journée de classe banalisée, pour réfléchir collectivement à ces différentes problématiques.

Durant la dernière phase, le DASEN s'appuiera sur les propositions du conseil d'école et du maire pour arrêter les horaires d'une école, autoriser ou non les dérogations. Sa décision prendra en compte les contraintes locales et surtout l'amélioration du rythme de l'élève. Il modifiera le Règlement Départemental Type en conséquence.

Le temps de formation des enseignants pose problème. Le DASEN reconnaît que le mercredi après-midi travaillé alourdit la journée et que même avec la journée scolaire raccourcie, des formations de 2 heures le soir après la classe ne seraient peut-être pas

mieux mais envisageables. Il n'a rien décidé concernant le rattrapage de certains jours le mercredi (2<sup>ème</sup> journée de pré-rentrée, journée de solidarité).

### La carte scolaire

1947 élèves supplémentaires sont attendus en Gironde à la rentrée 2013, 111 postes ont été attribués à notre département. Une partie de ces postes sera affectée à accompagner l'évolution démographique, qui intègre les moins de trois ans, une autre partie permettra la mise en œuvre du « plus de maîtres que de classes ».

Pour le « plus de maîtres que de classes », la circulaire est parue aujourd'hui au BO (ainsi que celle pour l'accueil des moins de 3 ans). Les écoles en RRS ou en grande difficulté seront ciblées par cette mesure : les IEN feront des propositions d'implantation de ces postes. Les Conseils des maîtres de ces écoles élaboreront un projet. Le maître surnuméraire pourra intervenir sur une école ou sur plusieurs à proximité. On ne sait pas si ces postes seront fléchés, le DASEN attend d'étudier la circulaire pour prendre sa décision. Les équipes disposeront d'une formation pour accompagner ce dispositif. Aucune organisation particulière d'école ne sera privilégiée.

Le DASEN portera une attention particulière au problème du remplacement, à la situation de l'ASH lors de la carte scolaire et à la scolarisation des enfants allophones. Aucun poste supplémentaire attribué aux RASED. Cependant, le DASEN veillera au maintien des postes existant en particulier en proposant des formations.

Le SNUIPP-FSU prend note de ces informations. Lors des audiences prévues le 23 et le 28 janvier, il réitérera ses demandes comme celle d'une journée banalisée sur les rythmes et demandera des réponses précises sur divers points de la mise en œuvre des nouvelles circulaires.

Les journées d'actions du 23 et du 31 janvier, seront l'occasion de manifester nos désaccords, tant sur la forme que sur le fond de la mise en œuvre de la réforme des rythmes.